



Le déroulement des opérations de déneigement à Montréal

Mémoire déposé par

Mme Magda Popeanu

pour

l'Association locale de l'arrondissement
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce de
Projet Montréal

à la

Commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens

Jeudi, le 9 novembre 2006 au 275, rue Notre-Dame Est

Proposition 1

Vu que

La priorité de l'administration de la Ville et de l'arrondissement Côtes-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce en matière de déneigement des trottoirs, des sentiers, des arrêts d'autobus et des rues devrait être de garder ceux ci **sécuritaires** et **d'éliminer tous les dangers liés aux conditions enneigées**,

Nous proposons,
L'implantation, après consultation du publique, d'une procédure de travail.

Exemple :

Opération	Accumulation	Délais maximal après l'accumulation
Étape préventive		
Anticipation - Mobilisation et préparation des ressources.	0 cm	- 6 h ⁽¹⁾
Épandage de gravelle (calcaire - Ca CO ₃ , concassé) préarrosage ⁽²⁾ et antigivrage ⁽³⁾ des artères et des grandes routes.	< 2 cm	2 h à 4 h
Étape curative		
Déneigement ⁽⁴⁾ des trottoirs d'accès vers les stations de métro et train.	2 cm	4 h
Déneigement des petites routes collectrices	5 cm	6 h
Déneigement des trottoirs principaux	5 cm	12 h
Déneigement des trottoirs des rues résidentielles	5 cm	16 h
Déneigement des voies résidentielles	7 cm	10 h
Déneigement des allées	10 cm	16 h
Déneigement complet des intersections et des passages pour les piétons		16 h
Déneigement complet des arrêts d'autobus		24 h

⁽¹⁾ Un réseau de stations météorologiques devra fournir des données sur les conditions extérieures actuelles et à venir, ainsi que sur l'état des routes. Des décisions devront être prises avant l'apparition des phénomènes nuisibles à la circulation piétonne et/ou automobile sur l'utilisation opportune des produits d'entretien hivernal (moment, opération, outillage, quantité, etc.).

- (2) Le **préarrosage** consiste à vaporiser un liquide dégivrant sur le sel solide au moment où il est épandu sur la chaussée. Cette méthode compte deux avantages : elle rend le sel collant, ce qui l'empêche de rebondir hors de la chaussée et elle accélère le processus de dissolution du sel avec l'eau puisqu'il est déjà humide.
- (3) L'**antigivrage** est l'application d'une solution dégivrante avant une chute de neige ou immédiatement au début des précipitations. Pour ce faire, on épand du sel préarrosé ou on verse le liquide pur. Il s'agit d'une approche proactive d'entretien des routes puisqu'elle prévient la formation de glace ou l'empêche d'adhérer à la chaussée.
- (4) Le **déneigement** pourrait s'effectuer selon les méthodes suivantes :
- **Soufflage de la neige** : Aux endroits où de l'espace est disponible, une souffleuse et une chargeuse frontale déplaceront la neige vers des terrains publics adjacents.
 - **Déplacement de la neige vers les côtés** : Aux endroits où l'espace le permet, les bancs de neige seront repoussés d'environ trois ou quatre pieds sur les accotements de la chaussée par un chasse-neige.
 - **Déversement de la neige sur la chaussée** : La neige est répandue sur la partie de la chaussée où les voitures circulent pour accélérer sa fonte. On procède de cette façon **SEULEMENT**
 - pendant les journées ensoleillées et plus douces,
 - sur des voies fréquentées où la limite de vitesse n'excède pas 60 km/h et
 - où la combinaison du passage fréquent des véhicules et de la chaleur rayonnante sera suffisante pour faire fondre la neige avant **16 h le même jour**.
 - **Transport de la neige** : S'il n'existe aucune aire adjacente au banc de neige pour la y déplacer.

Proposition 2

Vu que

La Ville et l'arrondissement Côtes-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce devront agir en tant que fournisseur de services **redevables** face aux contribuables,

Nous proposons que

Des **normes de qualité des services de déneigement et déglacage** des rues et trottoirs, ainsi que **des règles de sécurité** soient strictement imposées et évaluées. Leur non-respect devra être sanctionné à travers des mécanismes établis et contrôlés par les élus.

Exemples :

- La qualité de la mise en œuvre de l'étape préventive;
- Les délais des opérations inscrits dans le procédurier;
- La hauteur de la neige accumulée;
- L'accessibilité des trottoirs;
- La vitesse maximale de déplacement de l'équipement de déneigement, etc.